

A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules Pelissier
13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Référence : DEL_2025/02

Objet : Tarif eau et assainissement 2025

Gestion administrative :

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.real-saintremy@outlook.com

Nombre de titulaire	10
Quorum 1 ^{ère} Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt cinq et le trente janvier à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA du REAL à Saint Remy de Provence, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 22 Janvier 2025.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632

Vu les statuts de l'ASA du Canal du Réal de Saint Rémy,

Monsieur le Président propose la tarification suivante pour l'année 2025 :

Intitulé	Prix à l'hectare 2024 (HT)	Augmentation 2025 (en %)	Prix à l'hectare 2025 (HT)	Montant TTC correspondant
SOL	281,96 €		281,96 €	
ASSAINISSEMENT AVAL	28,64 €		28,64 €	
ASSAINISSEMENT AMONT NORD	13,61 €		13,61 €	
ASSAINISSEMENT AMONT SUD	19,36 €		19,36 €	
IRRIGATION	117,30 €	7%	125,51 €	
FORFAIT MINIMUM	12,50 €		12,50 €	15,00 €

Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide

ARTICLE 1^{ER} : d'accepter la tarification présentée,

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Président à mettre en recouvrement les rôles de redevances syndicales annuelles pour 2025 conformément à cette tarification,

ARTICLE 3 : de demander au Service de Gestion Comptable en charge du recouvrement d'effectuer les encaissements suivant les rôles émis et rendus exécutoires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

ASA du Real de Saint Rémy
Hôtel de Ville - Place Jules Pelissier
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire
MORETTI André

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 03/02/2025

Accusé de réception en préfecture
013-291302503-20250130-DEL_2025-02-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025